



Réunion des conseils de quartiers du Fangu – Annonciade – Toga

Le 15 mai 2019 A Casa di i prugetti – U Scoprivilla

14 habitants

En première partie de la rencontre, un power-point retraçant succinctement la démarche de démocratie participative (création des conseils de quartiers, réalisation des conseils de quartiers, l'Arnia et le budget participatif) initiée depuis 2014, est présenté.

En introduction à la présentation de la proposition de questionnaire, M. Grassi précise que la démocratie participative à Bastia est évolutive.

Cette proposition est donc soumise aux personnes présentes pour une 1^{ère} lecture. Elle s'articule autour de 4 thématiques : le découpage géographique et le statut des conseils de quartiers / la structure et l'organisation / l'articulation avec la mairie : élus et services / le rôle des conseils de quartiers.

M. Grassi rappelle que la municipalité ne souhaite pas qu'un élu préside ces instances, les membres doivent décider via ce questionnaire comment ils envisagent l'avenir des conseils de quartiers.

Dans le cadre de la co-construction des futurs conseils de quartiers, la proposition de questionnaire sera transmise par mail aux membres afin que ces derniers puissent nous faire part de leur retour.

En effet le questionnaire sera diffusé à l'ensemble des personnes faisant partie des contacts du service, dès que celui-ci aura été présenté à tous les conseils de quartiers et après que ces derniers se soient exprimés sur son contenu.

La seconde partie de la réunion est consacrée à un temps d'échange.

- Un habitant demande si les 8 conseils de quartiers fonctionnent de manière satisfaisante.

M. Grassi répond que tous les conseils de quartiers ne fonctionnent pas de façon identique. Cependant, certains ont demandé à faire évoluer cette instance. C'est dans ce but que le questionnaire a été réalisé.

- Un habitant remarque qu'à Toga il n'est pas possible d'agir et que les habitants de ce quartier doivent attendre la mise en œuvre du projet d'éco-quartier, alors qu'ils constatent des difficultés concernant l'entretien du site.

M. Grassi rappelle qu'il faut encourager les habitants à participer aux réunions organisées avec le bureau d'études, pour donner leurs avis et faire leurs suggestions sur le futur éco-quartier.

- Une habitante fait la remarque que la communication est moins bonne qu'avant et qu'elle n'a pas été informée de la réunion qui s'est tenue la veille avec le bureau d'étude à Toga.

Le service Bastia Demucrazia explique les habitants sont informés par mail de la tenue de toutes les réunions, pour ceux qui ne disposent pas d'une adresse mail un courrier leur est systématiquement envoyé. Concernant cette rencontre, exceptionnellement un appel téléphonique a été passé aux personnes ne disposant pas d'adresse mail.

- Un habitant remarque que dans le quartier de l'Annonciade il n'y a pas de problèmes particuliers à évoquer.
- Une habitante signale qu'un olivier a été déraciné par les vents violents devant la Préfecture et remarque qu'il a été retiré. Elle souhaiterait savoir ce qu'est devenu cet olivier et quel arbre sera planté à la place.
- Un habitant demande comment avoir des informations sur des sujets tels que le nettoyage du Vieux-Port. Peut-on considérer cela comme de la participation citoyenne ?

Le service Bastia Demucrazia indique qu'il faut s'inscrire auprès de ce dernier pour recevoir la newsletter. Il est aussi possible d'être informés de tous les rendez-vous citoyens via la page Facebook « Bastia Demucrazia », la page Facebook «Cità di Bastia » et sur le site de la ville.

- Une habitante signale avoir vu un reportage à la télévision au cours duquel est précisé que lors des réunions organisées en 2018, l'information de l'ouverture prochaine d'un snack sur le jardin de l'Annonciade a été donnée aux personnes présentes.
Elle reproche à la ville de ne pas avoir assez communiqué autour de ce projet. Elle indique être présente car elle a vu un flyer dans un commerce. Elle précise cependant, ne pas vouloir faire partie de nos contacts.

M. Grassi confirme que le conseil de quartier a été informé de l'implantation de ce nouvel équipement. Cette installation a fait l'objet d'une procédure d'appel à manifestation diffusé dans la presse.